

AVENANT n°1 – PROMO SIDE CAR

4.3 – Priorité d'accès aux courses

Les priorités d'accès aux courses sont arrêtées le 18 Janvier 2024.

Selon les critères de priorité et dans la limite du nombre autorisé en course, les équipages passent alors du statut "inscrit" au statut "engagé".

Les critères sont les suivants : Nombre d'inscription aux courses et date initiale d'inscription.

Les critères sont d'abord appliqués **en excluant les équipages du mondial et du FSBK comme précisé dans l'Art. 3.1 dont les inscriptions seront prises en compte le 1^{er} Février.**

L'état des inscriptions et engagements sera alors rendu visible et régulièrement mise à jour (Engage Sport et <https://www.france-side-car-competition.com/saison> 2024).

NB En cas d'ex-æquo, le nombre de points au classement de l'année précédente fixe les priorités.

Après le 18 Janvier : seule la date d'arrivée des inscriptions fixe les priorités.

Les derniers équipages inscrits, impliquant un nombre de side-cars supérieur à la capacité maximale en course (capacité maximale définie dans l'homologation du circuit), sont informés de leur position sur la liste d'attente.

Proposition d'avenant : texte à ajouter en fin du § 4.3

Texte issu du Règlement CDF PROMOSPORT 2022 + complément vu avec Anne en rouge

Surnuméraires lors des épreuves :

Des équipages volontaire de la liste d'attente seront acceptés pour participer aux essais et aux essais chronométrés (dans la limite toutefois de la capacité de la piste pour les essais).

La participation aux essais ne garantit nullement à ces équipages "réservistes" une place en course, dans la mesure où les essais ne sont pas qualificatifs. Ils ne prendront part à la course qu'à la **seule condition** du **désistement** d'un des équipages ayant eu confirmation d'engagement.

Le choix de l'équipage amené à pourvoir la place laissée vacante sera fonction des priorités définies dans le présent règlement.

Montant de l'engagement des surnuméraires :

- Le surnuméraire fera les essais libres et les essais chronométrés pour 145 euros.

- Toute participation à une course lui coûtera : (prix de l'épreuve diminué de 145 euros) / Nombre de course de l'épreuve.

NB : Si l'équipage souhaite être surnuméraire et à condition que son ordre d'inscription soit compatible du nombre d'équipages acceptés en essais, cet équipage devra déclarer par mail son accord pour être surnuméraire volontaire à FFM/Anne Bouilly, copie FSCC, au moins un mois avant la course.

Les frais de course seront alors prélevés dans leur totalité (passage dans Engage Sport du statut d'"Inscrit" à celui d'"Engagé").

Les courses non faites seront remboursées le mercredi après la course.

*Proposition pour le calcul du tarif :

	Promosport	365 euros	
	3 essais libres	50 mn	
	2 qualif	40 mn	
	2 courses	50 mn	
	TOTAL temps de roulage	140 mn	
Ce prix au prorata du temps passé (47 euros /session est beaucoup plus important que la moyenne : 20-25 euros/ session)	Calcul au prorata du temps		
	3 essais libres + 2 qualif	235 euros	47 par session
	Faire un prix attractif		
	3 essais libres + 2 qualif et par course	<u>145 euros</u> 110 euros	<u>29 par session</u>

